



Assemblée générale ordinaire de l'association  
« De Cour à Jardin », le jeudi 05.10.2017 à la  
salle polyvalente d'Attalens

## Procès-verbal

---

### 1. Salutations

La présidente Vanessa Lopez remercie les personnes présentes et souhaite la bienvenue à 20h00.

Vanessa s'excuse du courrier qui est parti en retard pour inviter les communes. Néanmoins, la commune de Granges est représentée par madame Laurence Prizzi et la commune de Bossonnens est représentée par monsieur Daniel Golay.

### 2. Approbation de l'ordre du jour

La présidente lit l'ordre du jour. Aucun point supplémentaire n'est demandé pour l'ordre du jour, donc l'ordre du jour proposé est adopté.

### 3. Approbation du procès-verbal de l'AG

Les gens présents ne désirent pas la lecture du procès-verbal. Ce dernier est accepté à l'unanimité sans modifications.

### 4. Rapport année scolaire 2016-2017

La présidente fait un bref rappel des faits marquants de l'année scolaire 2016-2017 :

- Cours enfant : les élèves ont joué une pièce nommée *l'Affaire Laferre* ; ils ont œuvré à la confection des costumes et des décors ; nous organisons tous les deux ans un week-end de théâtre, qui a eu lieu les 18 et 19 mars au chalet du Châh à Rathvel. Les enfants ont fait des mimes pour financer le week-end de théâtre ; finalement, les enfants ont participé avec la pièce susmentionnée au festival *La Tour en Scène* le 3 juin 2017.
- Cours impro : pour cette première année, le cours d'improvisation s'est bien déroulé avec un nombre suffisant de participants. Nous avons même eu une rencontre avec une autre troupe de Vevey pour un petit match d'impro. Laurence Prizzi demande d'où viennent les gens qui participent au cours, et Vanessa répond qu'ils viennent principalement de la région.
- Stage d'été : Vanessa a décidé de lever le pied concernant les stages d'été. Elle donne gentiment le flambeau à d'anciens élèves qu'elle a eus dans ses cours, tout en gardant un œil sur le bon fonctionnement de ces stages.
- L'Association possède depuis cette année officiellement un local à Granges, sous les pompiers, pour entreposer son matériel. Nous avons aménagé ce local.

## **5. Présentation des comptes 2016-2017**

Valérie, caissière, fait la lecture des comptes de l'année 2016-2017

Les dépenses s'élèvent à	12062.10 frs
Les recettes s'élèvent à	15627.25 frs
Le bénéfice s'élève à	539.50 frs

Laurent Musy lit le rapport des vérificateurs. A l'unanimité, les comptes sont acceptés.

Le budget pour l'année suivante est approuvé.

## **6. Modifications des statuts de l'Association**

Comme l'Association a ouvert deux nouveaux cours, il faut modifier les statuts de l'Association, qui prévoyait à la base uniquement des cours pour les enfants. Vanessa lit l'article 3 des statuts de l'Association que le comité a modifié en fonction de ces changements. Les changements sont acceptés à l'unanimité.

## **7. Nomination des vérificateurs des comptes 2017-2019**

Nous devons nommer des vérificateurs. Laurent Musy et Valérie Derbigny se proposent.

## **8. Activités 2017-2018**

La commune, pour des raisons de disponibilité de la salle polyvalente, nous met à disposition une nouvelle salle dans les anciens ateliers de couture d'Attalens où nous pouvons donner tous nos cours.

En ce qui concerne le cours enfants, il connaît toujours autant de succès avec 30 inscriptions. Les enfants sont divisés en deux groupes ; le groupe 1 jouera le 4 novembre un spectacle au cinéma Sirius d'Halloween ; le groupe 2 jouera le spectacle de Terre des Hommes, un *Air pour l'enfance*, avec la possibilité de faire un sketch pour Halloween. Finalement, deux petites pièces seront jouées par les deux groupes les 5 et 6 mai 2018 à la salle polyvalente de Palézieux.

Pour le cours adultes, nous avons peu d'inscriptions (7), car pas mal d'anciens participants ont dû arrêter pour des motifs professionnels. Le cours a lieu le mardi de 19h45 à 21h45 et nous recherchons des intéressés.

Pour le cours adultes-enfants (3-5 ans), il s'agit d'une nouveauté pour cette année 2017-2018. Il y a 3 duos préinscrits, et le cours aura lieu le lundi de 16h à 17h avec une petite pause.

Finalement, Arnaud, Vanessa, et Nadia partent en reconnaissance pour un futur projet au Sénégal durant les vacances d'automne.

## **9. Admissions/démissions**

Valérie Derbigny a décidé de quitter l'Association après des années de bons et loyaux services. Chantal Demierre remplace Valérie au poste de trésorière. Tout le monde est d'accord.

## **10. Divers**

Laurence Prizzi demande si on ne fait pas de loto. Vanessa répond que lors de l'adhésion à l'Union des Sociétés d'Attalens, elle a dit qu'elle ne voulait pas avoir de loto pour l'Association.

La présidente salue les membres présents et clôt l'assemblée à 20h40, en invitant tout le monde à un verre de l'amitié.

Pour l'Association « De Cour à Jardin »  
Le secrétaire  
Arnaud Pittet